



AVAC
Association Vivre Autrement ses Conflits

Objet	Prise en charge des problèmes psychiques en lien avec les malaises sociaux, en particulier les violences familiales et conjugales
Adresse	17 rue Peyras 31000 TOULOUSE http://avac.toulouse.online.fr/
Tél / Mail	05 61 21 05 28 avac.toulouse@online.fr
Moyens humains	Salariés : 5 ETP salariés : 1 ETP bénévole : 1 et 1/2 Bénévoles : 28
Intitulé de l'action	Action 1 Atelier de sensibilisation MJD pour hommes auteurs de violences conjugales et familiales
Objectifs	Amener les hommes, auteurs de violences conjugales, à une reconnaissance de leurs actes et de leurs conséquences individuelles, de couple, familiales et sociales que ces violences entraînent Viser à la compréhension et à l'acceptation qu'une prise de conscience de leur responsabilité est indispensable pour changer leurs comportements violents avec comme objectif que cela passe d'abord par la parole
Description	Atelier en 2 séances de 3 heures à chaque séance pour chaque participant, coanimé par un médiateur judiciaire et 2 intervenants de l'AVAC (1 psychologue et 1 sociologue) Il se répétera 10 à 12 fois au cours de l'année, selon le nombre de postulants
Lieu	Toulouse
Nombre de bénéficiaires	Public tous âges : 18
Evaluation	Nombre de participants à l'issue de l'atelier adhérant à une démarche de prise en charge de sa problématique psychologique à l'AVAC ou dans une autre structure par entretiens individuels ou en groupe de parole
Budget(s) obtenu(s) en 2015 et financeur(s)	2500,00€ FIPD

Intitulé de l'action	Action 2 Stages de responsabilisation (hors loi août 2014) pour hommes auteurs de violences conjugales et familiales suivis par les SPIP.
Objectifs	<u>Prévention de la récidive</u> Faire passer le condamné du déni à la reconnaissance de sa violence, de sa responsabilité pour aboutir à un changement de comportement , et l'amener si nécessaire à poursuivre ce travail sur lui-même. Pour le SPIP, il s'agit de mener une réflexion avec l'AVAC sur la prise en charge de ces condamnés, de mieux comprendre les problématiques soulevées afin de mettre en place des outils de prise en charge adaptés à ce type de public.
Description	Le SPIP de Toulouse a constaté au cours des années précédentes que l'orientation des auteurs de violences conjugales et familiales vers un thérapeute a peu d'effet sur le condamné en

	<p>situation de déni ou de minimisation de l'acte ; il n'est pas prêt à faire un travail sur lui-même</p> <p>Cette action est initiée par le SPIP en collaboration avec l'AVAC. Elle concerne Des hommes majeurs suivis par le SPIP Condamnés pour violences intrafamiliales à un sursis mise à l'épreuve (ou en aménagement de peine) Avec un obligation de soins Dans le déni ou la minimisation de leur violence</p> <p>Repérage du public effectué par les conseillers d'insertion et de probation parmi les condamnés suivis au SPIP</p> <p><u>Rythme</u> : chacun des 2 stages prévus sur l'année comprend 5 ateliers espacés de 8 jours chacun. Pour chaque participant, le stage est précédé et suivi d'un entretien individuel</p> <p><u>Méthodologie</u> : conduite et animation des ateliers par l'AVAC Une double animation psychologique et sociologique est indispensable Une animation par un couple de formateurs homme/femme est tout aussi indispensable</p> <p>Il est important aussi que les méthodes psychopédagogiques utilisées jouent à la fois de la symbolisation, de la mise en parole et en récit, de la lecture de courts textes à voix haute, des techniques de base des jeux de rôle, d'une liberté d'imagination et d'application en fonction des capacités et des modes de compréhension des participants de chaque groupe</p>
Lieu	Toulouse
Nombre de bénéficiaires	Tous âges: 23
Evaluation	<p>Nombre de condamnés ayant entamé à l'issue des ateliers une démarche de prise en charge avec l'AVAC ou une autre structure : 4</p> <p>Nombre de condamnés ayant récidivé dans les 6 mois, 12 mois, 2 ans, 5 ans :</p>
Budget(s) obtenu(s) en 2015 et financeur(s)	5 000, 00€ FIPD

Intitulé de l'action 3	Action 3 Groupes de parole de Responsabilisation (Loi Août 2014)
Objectifs	Permettre aux participants la reconnaissance de leur responsabilité dans leurs comportements de violence pour aboutir à un changement , et les amener si nécessaire à poursuivre ce travail sur eux-mêmes dans le cadre des autres processus de travail psychologique proposé par l'AVAC ou dans des dispositifs extérieurs.
Description	Action commencée en fin d'année 2015 pour le TGI de Toulouse. Stage sur une journée et demie en partenariat avec des associations de médiation judiciaire. Action reconduite en 2016. Sept stages.
Lieu	Le TGI de Toulouse En 2016, stage semblable ouvert au TGI de Saint-Gaudens (31).
Nombre de bénéficiaires	Tout homme majeur auteur de violences conjugales et familiales : alternative à la condamnation ou aux poursuites. N = 50
Evaluation	<p>Statistiques selon des items repères Bilan de satisfaction sur des activités ciblées par les utilisateurs Ouverture sur une évaluation genrée</p> <p><u>Evaluation qualitative</u> Satisfaction des personnes accueillies, consolidation et extension du réseau des partenaires procédant à l'adressage des personnes concernées, retours d'appréciation des partenaires</p>

	quant aux effets positifs de cette action. <u>Evaluation quantitative</u> Bilan des activités par élaboration de statistiques des publics reçus Recension des axes de travail dans chaque processus psychologique selon un échantillonnage des patients par les psychologues cliniciens
Budget(s) obtenu(s) en 2015 et financeur(s)	Financement à partir de la contribution personnelle des participants.

Intitulé de l'action 4	Action 4 Groupes de parole de l'AVAC (d'hommes auteurs de violences conjugales en demande spontanée) : Groupes de Volontaires
Objectifs	Permettre au participant la reconnaissance de sa responsabilité dans ses comportements de violence pour aboutir à un changement , et l'amener si nécessaire à poursuivre ce travail sur lui-même dans le cadre des autres processus de travail psychologique proposé par l'AVAC ou dans des dispositifs extérieurs.
Description	Dans le cadre de la mission que s'est donnée l'AVAC (lutte contre les violences faites aux femmes), l'association intervient auprès des hommes auteurs de violences conjugales. Une part importante de ces usagers vient spontanément demander une prise en charge d'accompagnement ou de thérapie individuelles ou de couple, ou une participation aux groupes de paroles réalisés par l'AVAC (d'autres groupes de parole existent en partenariat avec les MJD et le SPIP). Nous mettons l'accent dans cette présente action sur ces groupes auteurs de violences pour des personnes venant de leur propre initiative.
Lieu	Toute la Région, même si l'essentiel du bassin de recrutement est Toulouse et le Grand Toulouse
Nombre de bénéficiaires	Tout homme majeur auteur de violences conjugales et familiales, et volontaire. Appréciation de la motivation et des capacités à s'intégrer à un groupe de parole lors d'un entretien individuel préalable avec un(e) psychologue de l'association N = 21 en Groupe de Paroles auxquels s'adjoignent 60 hommes qui demandent de leur propre initiative un suivi psychologique, voire une thérapie en individuel ou en couple.
Evaluation	Statistiques selon des items repères Bilan de satisfaction sur des activités ciblées par les utilisateurs Ouverture sur une évaluation genrée <u>Evaluation qualitative</u> Satisfaction des personnes accueillies, consolidation et extension du réseau des partenaires procédant à l'adressage des personnes concernées, retours d'appréciation des partenaires quant aux effets positifs de cette action. <u>Evaluation quantitative</u> Bilan des activités par élaboration de statistiques des publics reçus Recension des axes de travail dans chaque processus psychologique selon un échantillonnage des patients par les psychologues cliniciens
Budget(s) obtenu(s) en 2015 et financeur(s)	5 000 ,00€ DRDFE pour le Groupe de paroles d'hommes venant de leur propre initiative.

A ces divers financements **s'ajoutent** les subventions pour l'activité globale de l'Association provenant de la mairie de Toulouse (5 000,00€) et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (4 000,00€).